

Ce document d'entrée en relation vous informe sur votre intermédiaire et vos droits.

## Document d'entrée en relation

### ■ Présentation

IDONIS, qui exploite la marque commerciale **idocover**, est une société de courtage en assurance. Elle propose et distribue à ses clients — particuliers, sportifs, clubs et professionnels — des produits d'assurance et d'assistance, notamment l'assistance et le rapatriement, auprès de plusieurs entreprises d'assurance partenaires.

IDONIS n'est pas soumise à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. Toutefois, elle n'est pas en mesure de fonder son analyse sur un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché. IDONIS ne fournit pas de service de recommandation au sens de l'article L.521-4 du Code des assurances.

#### Nature de la rémunération

En contrepartie de la distribution des produits d'assurance, IDONIS est rémunérée sur la base de **commissions**, incluses dans la cotisation payée par le client.

#### Comment notre activité est-elle contrôlée ?

Activité réglementée, soumise au contrôle de l'**ACPR** — Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09.

### ■ Comment faire valoir vos droits si vous n'êtes pas satisfait ?

Toute réclamation relative à la présentation et à la distribution de votre contrat d'assurance est adressée en priorité au service Réclamations d>IDONIS, en mesure de vous apporter une réponse :

#### Service Réclamations — IDONIS

15 rue des Bouches du Rhône, 31500 Toulouse • [contact@idonis.fr](mailto:contact@idonis.fr)

À défaut de réponse satisfaisante dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de l'assurance pour tout litige résultant de l'exécution du contrat :

#### Médiateur de l'assurance

La Médiation de l'Assurance — TSA 50110, 75441 Paris Cedex 9 • [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org)